

**Zeitschrift:** Tracés : bulletin technique de la Suisse romande  
**Herausgeber:** Société suisse des ingénieurs et des architectes  
**Band:** 136 (2010)  
**Heft:** 10: Marketing urbain

## Werbung

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 02.02.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## ASSURANCES POUR BUREAUX

L'assurance responsabilité civile entreprise couvre les dommages matériels, les employés, le propriétaire ainsi que des tiers qui sont au service de la société lors de dommages causés à autrui. Une telle couverture est donc fortement conseillée pour les architectes et ingénieurs. Il est à préciser que seule la responsabilité dans le cadre de l'activité est assurée, et non pas les responsabilités personnelles.

Sur demande, la couverture peut être étendue aux prétentions pour dommages ou défauts aux ouvrages causés suite à des erreurs de plans effectués par l'entreprise assurée. Il est conseillé de convenir d'une couverture

d'assurance dès le début des travaux de planifications. Les activités en relation à un concours ne sont pas soumises à une prime.

### Conseils pour la somme d'assurance

Pour une assurance de base, la différence de prime entre une somme d'assurance de CHF 5 mio ou 10 mio n'est pas très importante. De ce fait, pour les petites et moyennes entreprises, une couverture de CHF 10 mio est conseillée. Concernant la couverture des dommages aux ouvrages, le montant de l'ouvrage le plus important est à considérer. Les degrés de couvertures sont de CHF 500 000, 1 mio, 2 mio ou 5 mio.

## Assurances de personnes

En plus de la couverture accident selon LAA, l'offre s'étend aux compléments de l'assurance accident LAA ainsi que la perte de gain maladie. Dans ce cas, les primes sont fixées selon les revenus et les délais d'attente choisis. A la fin du délai d'attente, l'assureur commence à verser les indemnités journalières convenues. Suivant l'acceptance financière au risque, le délai d'attente peut être prolongé. En général, ces derniers sont de 14, 30 ou 60 jours. Dans le cadre d'une police, plusieurs personnes peuvent être assurées avec un salaire fixe. Les employés peuvent, dans la même police, être également couverts pour le 80% de leurs salaires.

(SIA)



## Dimensionnement de revêtement – simple et rapide

Profitez du nouveau logiciel pour le dimensionnement des pavages en béton ! Déterminez de façon simple et rapide la structure des couches de fondation et du pavé en béton en fonction du type de sol, de la classe de charge du trafic et du taux d'infiltration.

CreaPlan a été spécialement développé pour la Suisse et correspond aux nouvelles normes VSS SN 640 480a «Pavages» et SIA 318 «Aménagements extérieurs».

Intéressé? Visionnez aujourd'hui encore la vidéo de démonstration et demandez le logiciel gratuit sous [www.creabeton-materiaux.ch](http://www.creabeton-materiaux.ch) (rubrique «Pour le jardin»). Ou appelez-nous au tél. 026 668 95 95.

**CREABETON**

[www.creabeton-materiaux.ch](http://www.creabeton-materiaux.ch)